

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 32 (1918)
Heft: 3

Artikel: Monumenta heraldica helvetiae
Autor: Grellet, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

talen Beiwerks. Sind einzelne Wappen streng in heraldischem Schema der frühern Zeit (vgl. Nr. 21 unserer Abb.), andere in modifizierten Formen (Nr. 23, 29, 5, 9, 10, 27), so springt er bei der grossen Mehrzahl völlig frei mit den Schildformen um, teilt ihnen freigebig allerhand Kronen (17, 22, 27, 32, 33, 35), Hüte (13, 20, 30), Schildhalter verschiedenster Art zu, stellt seine Kompositionen frei ins Feld, auf den Boden, einen Sockel oder lässt sie in Wolken schweben (15, 17). Den traditionellen Schildhaltern, wie Kriegern, Löwen, Hunden, Bären, Adlern, Störchen, gesellt er neue in Gestalt von allegorischen Figuren bei. Die heraldischen Farben gibt er in den Schilden durch Punkte oder Schraffierung an.

Gelegentlich erlaubt er sich auch Änderungen der Wappen, indem er z. B. auf zwei Stempeln mit dem Wappen Sarasin einen (goldenen) Schildrand beifügt, oder indem er ein zusammengehöriges Schildbild, wie beim Wappen v. Salis, in vier Felder verteilt.

Die Basler Denkmalpflege hat eine Reihe von Tafeln aus der Samsonschen Abdrucksammlung im Basler Staatsarchiv photographisch reproduziert; fünfunddreissig heraldische Stempel finden sich auf unserer Tafel wiedergegeben, während die Stempel monogrammatischer, allegorischer und ikonographischer Art von der „Schweiz“ im Bilde mitgeteilt sind. Eine Inventarisierung und Identifikation aller Samsonschen Arbeiten wäre sehr zu begrüssen.

Monumenta Heraldica Helvetiae,

par † Jean Grellet.

A plusieurs reprises déjà nous avons dans nos réunions invité les membres de notre Société à ne pas laisser passer une occasion de recueillir les armoiries peu connues qu'ils pourraient rencontrer au cours de leurs excursions. Ce vœu a été repris par M. le prof. P. Ganz dans l'Assemblée commémorative du 25^e anniversaire de notre Société en 1916 et par la décision qui a été votée de faciliter le travail individuel en plaçant à disposition les formulaires nécessaires à la formation d'une collection qui pourra servir de base à des futurs travaux. Il nous est arrivé à tous lors d'une visite à un musée, à une bibliothèque, à une église de noter dans un calepin ou même sur le revers d'une enveloppe de lettre une armoirie rencontrée pour la première fois et que l'on compte transcrire plus tard dans un recueil plus durable. Mais trop souvent on ne trouve pas le moment opportun, le temps manque pour faire le dessin qu'on avait en vue et trop souvent cette référence louablement recueillie se perd irrémédiablement, faute d'avoir sous la main une maquette donnant les contours de l'écusson et de ses accessoires et que l'on puisse compléter en quelques rapides traits. Les maquettes de ce genre ont été maintenant établies sur cartes de grandeur uniforme. Elles constitueront un catalogue de fiches centralisé en mains de la Société. Celle-ci pour entretenir l'intérêt à la collection et le rendre d'une utilité

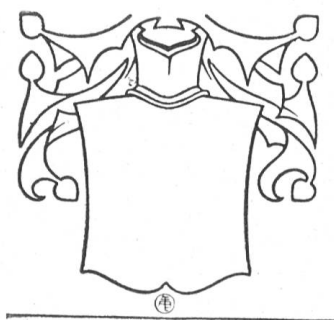


Fig. 103

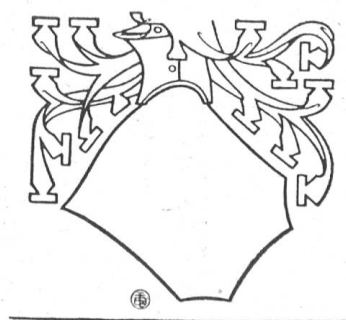


Fig. 104

à l'œuvre: ils n'auront qu'à substituer au dessin la description héraldique placée dans l'écusson comme aussi en lieu et place du cimier (fig. 102). — La planche VI parue dans le dernier fascicule des *Archives héraldiques* donne des exemples d'armoiries peintes. Quant à la classe *b)* nous préférons pour l'indication des émaux faire abstraction des hâchures conventionnelles qui risquent d'empâter les figures, pour en revenir à l'ancien système des lettres. Etant peu encombrant, il a le grand avantage de permettre de peindre en tous temps les armoiries encore après coup, si on le désire. Seulement afin d'éviter toute possibilité de malentendu, avec notre multiplicité des langues, il faut nous résigner à un système unique bien qu'il ne corresponde pas de tous points aux exigences de nos trois idiomes et du langage héraldique. On adoptera donc les lettres suivantes:

rot =	z	= gueules =	rosso
weiss =	✓	= argent =	bianco
schwarz =	s	= sable =	nero
blau =	t	= azur =	azzurro
gelb =	g	= or =	giallo
grün =	φ	= sinople =	verde

Les armoiries anonymes seront aussi recueillies, mais naturellement la place du nom sera laissée vide. Elles sont classées à part, d'après leur principale figure, par le personnel des Archives de Bâle où cette collection ira rejoindre celle de matrices de sceaux. M. le Dr Auguste Huber, archiviste d'Etat a en effet bien voulu se charger de ce service. C'est à lui donc qu'il faudra envoyer les fiches remplies, à lui aussi qu'il y aura lieu de s'adresser pour obtenir les cartes. Elles sont cédées à nos membres par paquets de 50 pièces assorties au prix de fr. 1. —; l'expérience démontrera si une demande suffisante permettra d'en réduire le prix.

Le domaine à explorer exclut les armoiries qui se trouvent déjà dans des sources facilement accessibles, comme les armoriaux imprimés. Notre intérêt doit se concentrer sur des travaux héraldiques originaux, tels que, sculptés sur bois ou sur pierre, ou peints, ils ornent le linteau d'une porte de maison, des tombes dans les églises ou les cimetières, des vitraux, de l'argenterie, des portraits de famille, des parements ecclésiastiques, des sceaux et des monnaies, des généalogies manuscrites et des diplômes, des ustensiles de ménage depuis le sac à

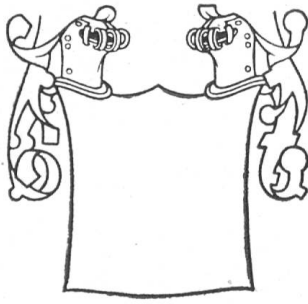


Fig. 105

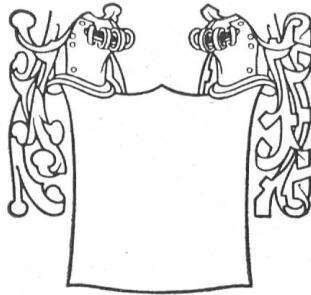


Fig. 106

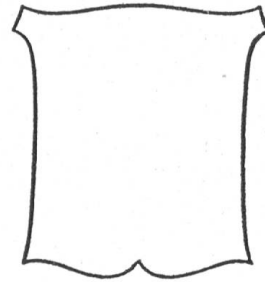


Fig. 107

farine dans la grappe, jusqu'au sceau à incendie dans les greniers. Le champ est illimité, il reste encore des milliers d'armoiries ainsi dispersées en Suisse et qui n'ont jamais été relevées. L'exposition au Schneggen à Zurich en 1897 en a fourni une éclatante preuve. Si nous nous mettons tous à recueillir ces monuments épars, et à les centraliser, nous ne tarderons pas à voir un premier bon fondement à développer et à pouvoir publier une première liste. Les fiches reçues pendant l'année seront également exhibées aux assemblées générales où elle permettront de se rendre compte des progrès de l'œuvre et donneront lieu à d'intéressants commentaires et même à la détermination de plus d'une armoirie inconnue.

Pour donner suite à un autre postulat qui a été présenté, nous suggérerions que chaque membre consacre une fiche à ses propres armoiries pour arriver ainsi à former également un armorial de la Société. Ces fiches porteraient simplement au-dessous du trait la signature avec la mention: membre de la Société depuis (année de l'entrée).

Miscellanea.

Le drapeau suisse. Dans l'étude si intéressante, publiée par M. Ch. Borgeaud dans l'*Histoire militaire de la Suisse* sur l'histoire du *Drapeau suisse*, l'auteur mentionne les premières apparitions du drapeau rouge à croix blanche qui était dès la fin du XV^e et le commencement du XVI^e siècle la manifestation extérieure de l'idée fédérale. Il parle entr'autre du chroniqueur Stumpf et cite son armorial manuscrit dans lequel il a peint comme armes de la Confédération un écu surmonté de deux pennons rouges traversés de la croix blanche (publié dans les *Archives héraldiques* 1902, p. 32). Mais il existe un autre dessin de Stumpf, qui a échappé à l'attention de M. Borgeaud et que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Dans la carte de l'Allemagne (*Germania Teutschland*) que Stumpf donne entre les pages 15 et 16 de sa grande *Chronik der Eydgenosschaft*, édition de 1548, publiée à Zurich, nous voyons le territoire de la Confédération avec la